

EJV AVOCATS

Agilité et réactivité en conseil et contentieux au service de la marque employeur



■ Emmanuelle Jalliffier-Verne, fondatrice et avocate - Présidente de la délégation FCE LYON RHÔNE

« L'accompagnement opérationnel est primordial pour transmettre un savoir-faire mais aussi un savoir-être. »

Le Cabinet EJV AVOCATS propose un accompagnement opérationnel des entreprises et des dirigeants, en droit social et en droit des affaires, sur l'ensemble du territoire national. « Il s'agit d'apporter une expertise à 360° en conseil comme en contentieux grâce à une excellente technicité et une réactivité qui sont les deux forces de l'équipe ».

Écouter pour mieux accompagner

« Le premier échange avec un client est déterminant, il permet de comprendre son fonctionnement pour adopter le ton juste afin de l'inciter à saisir les meilleures options ». Relations individuelles et collectives de travail, hygiène et sécurité, audit, négociations, EJV AVOCATS conseille les entreprises dans un souci d'anticipation permanent : mieux gérer pour repousser le recours au contentieux. « En revanche en cas de crise avérée, nous devons être réactifs afin de désamorcer une situation qui pourrait empirer ».

Aussi, lorsque le passage devant les instances est inévitable, Emmanuelle Jalliffier-Verne assiste ses clients devant le Conseil de Prud'hommes, le Tribunal Judiciaire, le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité et le Tribunal de Commerce.

« Avec le contexte sanitaire nous n'avons jamais été autant sollicités et présents, à distance via la visioconférence ou in situ ». Parmi les thèmes récurrents qui sont en adéquation avec les préoccupations des entreprises, la pérennisation des salariés. « L'accompagnement opérationnel est primordial pour transmettre un savoir-faire mais aussi un savoir-être. Notre expertise juridique vient au soutien de la marque employeur ».



EJV AVOCATS

CONTACT

42 rue Duguesclin - 69006 LYON
Tél. +33 (0)4 78 13 15 83
ejv@ejvavocats.com
www.ejvavocats.com